L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

PLACE, No 73, RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLEANS

DIMANCHE MATIN, 22 NOVEMBRE

FEUILLETON.

LE COUSIN DU DIABLE

PAR GONTRAN BORYS.

QUATRIÈME PARTIE.

L'HOROSCOPE.

IX

L'ENFANT MAUDIT.

Brin loie continua

— J'avais assisté, invisible pour ainsi dire, à cette scène entre le comte Philippe et Paracelse. Tous deux m'avaient oublié. J'étais un trop mince personnage pour que l'on s'inquiétât de ma présence.

Caché sous le manteau de la colossale cheminée masqué d'ailleurs par le haut dossier d'un fauteuil, je ne m'étais permis ni un mouvement ni un soupir tant qu'avait duré l'entretien. Ma prudence habituelle m'avertissait qu'il en coûte toujours cher à un pauvre diable tel que moi de s'être immiscé, même involontairement, dans les affaires d'autrui.

Lorsque mon maître se fut retiré, la même crainte me fit encore demeurer immobile. Le comte allait et venait à travers la salle, gémissant tout haut et proférant soit des imprécations soit des plaintes entrecoupées. Son agitation était effrayante. Parfois, il dressait au-dessus de sa tête ses deux poings crispés, et, alors, son visage prenait une redoutable expression de haine et de menace...

Qui menaçait-il? Était-ce le pauvre petit être chétif dont tout à l'heure il avait acclamé avec tant de joie la naissance imprévue? Ce devait être lui, car presque aussitôt la tendresse fit place à la haine et, dans les prunelles du malheureux père, je voyais se fondre un nuage effrayant.

Mais à mesure que l'heure s'enfuyait, ces sentiments paternels devenaient de plus en plus rares. L'affreuse lutte intérieure touchait à son dénouement. Une résolution farouche, irrévocable, contractait peu à peu les traits du comte. Cet homme bon, affectueux, humain, se transformait par degrés en bête féroce. Il y avait du sang dans son regard.

Le sang de son fils!... le sang d'une innocente créature à peine éclose à la lumière!... Qui, ainsi l'exigeaient le devoir, l'orgueil du nom, le soin de la race. Il se disait cela, il se le disait à lui-même, afin d'y croire. Après tout, était un ennemi, cet enfant.... une fatalité vivante, un germe d'engloutissement et d'infamie. Fallait-il donc, en considération du lien vague qu'on nomme paternité, fallait-il le laisser grandir, ce rejeton maudit, qui devait éteindre dans la boue l'honneur des aïeux, l'œuvre séculaire de trois siècles!... Non, mieux valait l'écraser au berceau.

M. de Thun s'élança vers la porte. Au même instant, elle s'ouvrit et livra passage à un homme encore plus frémissant que le comte.

Ah! fit ce dernier. C'est toi, Landry! J'allais justement t'appeler.

L'écuyer s'inclina.

— Pourquoi es-tu si pâle?

Landry montra le seuil et répondit:

— J'étais là.

— Depuis longtemps?

— Depuis les premières paroles de l'astrologue.

— Et tu as entendu?

— Tout.

M. de Thun ne s'irrita point contre l'indiscrétion de Landry. Il savait que sa curiosité n'était pas une curiosité banale; il connaissait le fond de cette âme, le dévouement de ce soldat.

— C'est bien, dit-il, entre. J'ai besoin de toi.

Et il reprit sa marche fiévreuse.

L'écuyer l'examinait d'un œil anxieux et vigilant.

Au bout d'un quart d'heure le comte s'arrêta en face de lui, croisa les bras et dit:

— Que ferais-tu à ma place?

— Je ne suis point gentilhomme, répliqua froidement Landry. Mes idées ne peuvent avoir rien de commun avec les vôtres.

— Gentilhomme ou non, je te demande un conseil.

— A quoi bon! puisque votre détermination est prise.

— Qu'en sais-tu?

Les deux hommes échangèrent un regard rapide; puis le comte, essayant son front ruisselant, murmura:

— Landry, quand je rencontre un louveteau, sais-tu comment je m'en débarrasse.

— Non.

— Je le prends par un pied, et je lui brise le crâne contre un tronc d'arbre....

— Affaire de goût, riposta l'écuyer impassible.

— Mais je me détourne et je passe....

— C'est-à-dire que tu refuses?

— Quoi?

— La mission dont je veux te charger....

— S'il s'agit de tuer un louveteau, monseigneur, oui, je refuse.... Je ne tue pas les enfants, moi.... Pas même ceux des loups.

Le comte Philippe frappa du pied avec colère.

— Soit, dit-il. J'agirai seul.

Landry haussa les épaules et fit mine de s'éloigner.

— Reste, ordonna son maître, et attends-moi.

— Il sortit.

— Le peur commençait à me prendre. Il était clair que j'allais, bien malgré moi, être mis au courant d'un dans quelque sinistre de famille, et comme j'en avais déjà surpris le premier fil, me montrer eût été dangereux.

Je demeurai donc immobile au fond de ma cachette, et du coin de l'œil j'examinai Landry. C'était un athlétique garçon de vingt-cinq ans, à la mine brutalement résolue m'ota toute envie de m'expliquer avec lui.

Par bonheur, il se trouvait sous le coup d'une émotion trop formidable pour faire attention à ce qui l'entourait.

M. de Thun rentra. Il tenait dans ses bras un enfant endormi. Sans doute, il avait profité, pour s'en emparer, du sommeil de la mère et des femmes préposées à sa garde. Il le déposa sur un coussin et fut obligé de s'asseoir, car ses jambes le soutenaient à peine.

Landry, l'œil fixe, le front plissé, enveloppa d'un regard inquiet et le comte et son fardeau.

Lorsque M. de Thun se sentit un peu plus maître de lui-même, il se leva, tira une clef de sa poche et ouvrit un grand bahut de chêne sculpté.

— Viens ici, dit-il à l'écuyer.

Celui-ci s'approcha d'un pas raide.

— Vois-tu cette cassette? reprit le comte en touchant du doigt un coffret de fer ciselé.

— Je la vois.

— Elle contient une somme considérable.

— Ah! fit le soldat avec indifférence.

— Trente-deux mille écus d'or....

— C'est possible.

— Pour un homme de ta condition, poursuivit le comte, ce serait, n'est-ce pas, une fortune énorme?

— Pour tout le monde, pardieu!

— Eh! elle est à toi si tu consens à m'obéir.

— Autrement dit, accentua l'écuyer, si je consens à emporter le petit sous son manteau, à lui attacher une pierre au cou et à le lancer dans la rivière.

— Le comte se voila les yeux de ses deux mains.

— Tais-toi! fit-il d'une voix sourde.

— Dame, monseigneur, il faut s'entendre. Qui veut la fin, veut les moyens. Or, c'est bien ce moyen-là que vous voulez, je suppose?

M. de Thun essaya de se raidir contre luimême.

— Celui-là ou un autre, balbutia-t-il, peu importe.... pourvu que le fléau soit anéanti.

— Le fléau! ricana Landry. Pauvre bambin!

Et il se mit à siffler entre ses dents.

— Voyons, me répondras-tu, s'écria le gentilhomme avec impatience.

— Que diable vous répondrais-je, monseigneur! Vous n'êtes pas dans votre bon sens.... Refermez l'armoire et causons d'autre chose.

Ce langage irrespectueux n'était pas habituel à Landry. M. de Thun, d'ailleurs, ne l'eut point toléré; mais, ce soir-là, il ne semblait même pas s'en apercevoir.

— Bien, gronda-t-il, va-t-en! Je trouverai des gens moins scrupuleux que toi.

— Non, monseigneur.

— Non!

— Vous n'en trouverez pas pour deux raisons: d'abord, parce que vous n'oserez répéter à personne un pareil ordre....

— Qu'est-ce à dire!

— Ensuite parce que je casserai les reins à quiconque tenterait de l'exécuter.

Cette fois, M. de Thun bondit de fureur.

— Drôle!... cria-t-il. Oublies-tu que tu parles à ton maître!

— Celui-là aussi—dit l'écuyer qui désigna l'enfant—celui-là aussi est mon maître et mon seigneur. Moi vivant, nul ne s'avisera de lui nuire.

— Pas même moi, peut-être!

— Vous, monsieur le comte, c'est différent.... Vous êtes son père. Un père a toujours le droit de tuer son fils.

— Eh bien! exclama le comte hors de lui — souviens-toi donc que c'est toi qui m'y forces!

Et d'un mouvement rapide, il souleva l'enfant pour le fracasser à ses pieds.

Mais il n'eut pas l'horrible courage d'achever: ses bras s'abaissèrent lentement; il replaça le petit être sur le coussin, et retombant assis, la face contre la table:

— Oh! râla-t-il, je ne peux pas, mon dieu... je ne peux pas.

Landry, plus livide qu'un cadavre, respira bruyamment. Ses traits rudes se détendirent; l'affection, la pitié, un dévouement sans bornes éclairèrent sur sa physionomie martiale. Il ploya un genou, saisit la main du comte et y appuya ses lèvres en murmurant tout bas:

— Pleurez, maître, ça a vous fera du bien! Pleurez, personne ne vous voit!

Le gentilhomme jeta ses bras autour du cou de son serviteur et sanglota longtemps sur son épaule.

— Ainsi, reprit-il avec accablement, c'en est fait de la maison de Thun! Ainsi la honte, le mépris public, l'infamie...... telle est la fin réservée à mon nom!

— Bah!...... répliqua l'écuyer, tout ce que prédisent les astrologues n'est point parole d'Évangile.... Et puis nous sommes prévenus, nous avons le temps de faire avorter la catastrophe....

— On ne fait pas avorter la foudre! dit le comte. Seule, la mort de cet enfant nous aurait sauvés l'avenir.... et cette mort, Dieu ne la permet pas.

— Cette mort eût été un crime...... L'exil vaut mieux.

— J'y ai songé. Mais, hélas! on en revient de l'exil.

— Non, maître. Confiez-moi l'enfant, je l'emmènerai si loin, que le malheur l'oubliera. Élevé à l'étranger, dans des mœurs et des idées différentes des nôtres, ne sachant rien de son pays et de son origine, comment pourrait-il déshonorer un nom qu'il ne portera pas?

— Comment?...... C'est le secret de Dieu.... Mais soit en persuadé. Landry, si loin que tu l'emmènes, tu le verras reparaître fatalement à l'heure dite pour être le bourreau de son frère et l'ignominie de sa race.

— A moins, objecta l'écuyer, à moins que votre Paracelse n'ait menti...... ou ne se soit trompé.

Le comte tressaillit.

— Non, dit-il après un silence, les astres ne se trompent pas; j'en ai eu la preuve tout à l'heure.

Et le comte Philippe se pencha sur le nouveau né, qui continuait à dormir d'un sommeil sans rêves, et, à mesure qu'il le contemplait, de grosses larmes amassées sous ses paupières, roulaient une à une sur les langes.

Chose bizarre! cet enfant qu'il avait maudit, détesté, cet enfant dont il avait souhaité la mort, cet enfant qu'il condamnait à l'exil, voilà qu'au moment de s'en séparer, il ressentait pour lui une tendresse ardente et douloureuse, voilà que son cœur se brisait, voilà qu'il éprouvait un vague et cuisant remords.

C'était l'aîné de ses deux fils, c'était son héritier légitime et direct, le seul qui aurait du lui succéder dans son nom, dans son titre, dans ses richesses.... Comme il l'aurait chéri sans la fatale prédiction de cet astrologue, de ce malencontreux passant!

— Écoute, dit-il soudainement à Landry: en éloignant mon pauvre Florestan, peut-être vais-je commettre une injustice odieuse. Je ne veux pas du moins qu'elle soit irréparable. Si la trente-et-unième année, à partir de ce jour, s'écoule sans avoir produit les désastres annoncés, j'entends que le cher et innocent proscrit rentre en possession de son héritage; et comme à cette époque je serai mort depuis longtemps, tu te chargeras de l'exécution de ma volonté.

Alors le comte écrivit. A qui?...... à Godefroy, à ce deuxième enfant pour qui la vie s'ouvrait radieuse, facile, pleine de sourires et de caresses, à cet heureux enfant qui reposait sur le sein maternel, tandis que son jumeau, renié, répudié, chassé comme un bâtard, allait être furtivement transporté au loin, à travers le froid et la nuit.

"Mon fils—écrivit le comte—celui qui vous remettra cette lettre est votre frère aîné. Quoique des motifs graves m'aient contraint de vous cacher jusqu'à présent son existence, il n'en est pas moins le chef de la famille, et c'est à vous de lui faire oublier, à force de tendresse et de respect, le dommage qu'il a subi dans l'intérêt de notre maison.

"Je vous prie donc, et au besoin je vous ordonne de vous démettre immédiatement en sa faveur de tous vos droits, titres, domaines et privilèges. Si vous refusiez de m'obéir, souvenez-vous que je vous maudirais du fond de ma tombe."

Puis venait la relation des événements accomplis durant cette triste soirée du 1er mars 1536.

La lettre écrite et signée, M. de Thun en donna lecture à Landry.

— Tu m'as compris? ajouta-t-il.

— Oui, maître. D'aujourd'hui en trente et un ans, lorsque l'année funeste sera révolue, lorsque le danger prédit se sera dissipé, je dévoilerai à votre fils Florestan le secret de sa naissance, je lui mettrai ce papier entre les mains et je le conduirai auprès de son frère.

— C'est cela. Pars, maintenant...... et que Dieu t'inspire et te guide.

Un quart d'heure après, Landry galopait sur la route de France. Il emportait sous son manteau l'enfant, la lettre et le coffret aux trente-deux mille écus d'or. Cet argent, qu'on lui avait offert pour prix de votre sang, allait désormais servir à vous faire vivre.

Le lendemain, nous quittâmes, Paracelse et moi, le château de Saint-Amand; mais nous ne pûmes saluer notre hôte: un grand malheur l'avait frappé pendant la nuit. La comtesse était morte de saisissement à la nouvelle qu'un de ses fils avait disparu.

Le vieillard, fatigué, s'interrompit encore. Néanmoins, Florestan ne prononça pas un mot. Il tenait son regard obstinément attaché devant lui, comme s'il eût vu se dérouler à travers les épaisses murailles du cachot les scènes que décrivait Brin loie. Une amertume sombre envahissait son âme.

Il ressentait de l'aversion, presque du mépris, pour ce comte Philippe de Thun qu'on lui disait être son père, il se représentait la splendide existence qui aurait été la sienne sans l'absurde crédulité de cet homme, et des sarcasmes lui montaient aux lèvres.

Qu'avait-il donc fait à Dieu? Pourquoi cette infortune imméritée? Pourquoi la fatalité s'acharnait-elle à sa personne, faisant tourner contre lui les précautions mêmes prises pour assurer son repos?

Ainsi, lorsqu'il était arrivé à Tournai, calme, insouciant, le cœur libre et débordant d'aspirations généreuses, pourquoi la lettre dont on l'avait chargé ne portait-elle point l'adresse de son véritable destinataire?

Ah! si à ce moment-là il en avait soupçonné le contenu, avec quelle joie il se serait présenté à Godefroy, avec quelle joie il lui aurait dit:

— C'est moi, frère! embrasse-moi et garde ton rang, ton titre, tes richesses. Je ne veux rien, je ne te demande rien que de m'aimer!

Mais non. Cette lettre mystérieuse, il en ignorait alors la provenance. Elle était adressée à Landry Cochefer, à un homme mort, et il n'avait osé en rompre les cachets.

De là tous ses malheurs: de là un enchantement inouï de circonstances funestes, depuis le coup d'épée de don Raphael jusqu'au drame incompréhensible qui l'avait plongé, vivant, dans un gouffre inconnu.

Et maintenant, le voile se soulevait trop tard: maintenant le vicomte haïssait son frère, jalousait son frère, adorait la femme de son frère.... A quoi pouvaient lui servir les révélations de Brindoie, sinon à lui démontrer que cette haine et cet amour étaient également monstrueux? sinon à lui remplir le cœur de regrets et de blasphèmes? sinon à lui faire détester la vie et invoquer la mort!

Projet d'évasion, souhaits de liberté, soif de lumière, toutes ces ardeurs avaient abandonné Florestan. Libre, il aurait eu peur de lui-même, il aurait été incapable d'étouffer, de maîtriser la passion terrible qui rugissait en lui. Les mots d'inceste et de fratricide ne l'eussent pas fait reculer.

— Plutôt m'éteindre ici, pensa-t-il avec rage, que de donner raison à l'horoscope.

Il ne se doutait pas que l'horoscope était accompli. Brindoie allait le lui apprendre.

(A continuer.)

Pour Vicksburg.

Bateau régulier de la malle des Etats-Unis.

POUR VICKSBURG.

Jour de départ tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M.

Pour Donaldsonville, Plaquemines, Baton-Rouge, Bayou Sara, l'embouchure de la Rivière Rouge, Natchez, Waterproof, Rodney, St-Joseph, Grand Gulf, Vicksburg et tous les débarcadères intermédiaires.—Le magnifique vapeur BELLE LEE, T. P. Leathers, capitaine, Adolphe Mattia et Samuel Ayles, commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il se reliera à Vicksburg, avec les bateaux "Calumet" et "Coun ess", qui partent pour les rivières Yazoo et Sunflower. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à C. O. WAYNE, 28 nov— No 13 de la rue Natchez.

Grand Ecore.

PAQUEBOT hebdomadaire régulier—Départ tous les MARDIS, à 5 heures P. M.—Pour Grand Ecore St-Maurice, Montgomery—(Prenant du fret pour les débarcadères Rondin) Alexandrie, les débarcadères de Norman, Barn n et tous les débarcadères intermédiaires. L'excellent bateau à vapeur GLIDE, capitaine James F. Muse; commis L. W. Clayton, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à A. BRITTON & CO., 13oct No 88 de la rue de la Commune

La Côte et Bayou Sarah.

POUR BAYOU SARA et tous les débarcadères intermédiaires.—Le bateau à vapeur NATIONAL, capitaine Emile Grose, quittera la Nouvelle-Orléans les LUNDIS, à 5 heures de l'après-midi et les VENDREDIS à 10 heures du matin, à partir de lundi, 16 novembre. Retour: il quittera Bayou Sara les MARDIS et les SAMEDIS. Pour fret ou passage à bord ou à SINNOTT & ADAMS, Agents, 13nov No 25 du Commercial Place.

BAYOU SARA—Paquebot deux fois par semaine—Partant tous les DIMANCHES, à 9 heures du matin, et tous les MERCREDIS à 5 heures du soir, pour le Bayou Sara, Baton Rouge et tous les points intermédiaires de la côte, le paquebot à passagers, fin marcheur, B. L. Hodge No 2, capitaine V. B. Baranco, partira comme il est dit et à SON RETOUR, quittera le Bayou Sara tous les JEUDIS et LUNDIS soirs. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JAMES LEAKE, 9 sept— 8, Nouvelle-Levée.

Paquebot entre la Nouvelle Orléans, la côte et le Bayou Sara—Deux départs par semaine.—Le steamer LAFOURCHE, capitaine S. Heno (J. J. Brown, commis) partira de la Nelle-Orléans tous les MARDIS, à 5 heures P. M., et tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M. (à dater de mardi, 15 septembre 1868). Il partira de Bayou Sara tous les MERCREDIS et DIMANCHES au soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord 12nov—1m

Le bateau à vapeur semi hebdomadaire de la Nouvelle-Orléans, de la côte et du Bayou Sara, Nina Simmes, capitaine W. R. Greathouse, commis A. J. Reid, aidé de MM. H. Landry et E. Fortin, quittera la Nouvelle Orléans tous les LUNDIS à 5 heures P. M. et tous les JEUDIS, à 10 heures du matin, à partir de vendredi prochain, 4 septembre 1868. Il quittera Bayou Sara tous les MARDIS et tous les SAMEDIS soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à A. O. MELANÇON, 28 août. No 11 de la rue Conti

La Côte et le Bayou Lafourche.

Paquebot de Lafourche et de la Côte.

Le NEW ERA, capitaine Dugas, commencera le service le 10 novembre. Il partira de la Nelle-Orléans les MARDIS et JEUDIS à midi et les SAMEDIS, à 5 heures de l'après-midi. Il sera de retour les MERCREDIS VENDREDIS et LUNDIS. 14 nov—1m A. DUGAS.

Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Le bateau à vapeur J. M. SHARP, capitaine Jos. F. Aucoin, commis P. A. Chariet, part de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS à 5 heures du soir et les VENDREDIS à 10 heures du matin. Il est de retour les MERCREDIS et les DIMANCHES pendant le jour. Le bateau va jusqu'à Lockport.

Les expéditeurs seront responsables des freight bills pour Lockport.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord 3 nov—1m

Paquebot régulier de la Nile-Orléans, de la côte et de Lafourche.—Trois voyages par semaine.—Le bateau à vapeur THOMAS POWELL, d'un faible tirant d'eau, capt Duvant, commis T. Nicola, part de la Nile-Orléans tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à 10 heures. Il descend la côte, dans le jour, tous les Mercredis, Vendredis et Dimanches. Les planteurs peuvent être assurés que le POWELL continuera le service.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 22nov—1m

NATCHEZ.

Paquebot de Natchez—Jour de départ, les MERCREDIS et les SAMEDIS, à 5 heures P. M.

Le beau bateau à vapeur W. FD. WAGONER, capitaine W. B. Richardson, commis J. C. Libano, partira pour Natchez, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 heures P. M. GEO. D. HITE, agent, 29août— No 17 de la rue Tchoupitoulas.

Compagnie de paquebots de la Nile-Orléans et de Mandeville—Pour Mandeville, Lewisburg, Madison ville et Covington.

Le beau steamer CAMELIA, très fin marcheur et à basse pression, de la malle des Etats-Unis, capitaine W. L. Cousens.

Le CAMELIA se relie au steamer WENONA qui va jusqu'à Covington, les MARDIS exceptés. Il part, pour les susdits endroits, les LUNDIS, MARDIS, JEUDIS, à midi, et les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 2 heures. Retour: il part de Madisonville les LUNDIS, à 5 heures et demie du matin, les MARDIS à 8 heures du matin, les JEUDIS à 5 heures et demie du matin et les VENDREDIS à 8 heures du matin.

Le service se fera régulièrement à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

COHEN M. SORIA, agent, Rue de l'Union, Nos 18 et 20

N. B.—Afin d'éviter les délais, il faut que le fret se trouve au chemin de fer une heure avant le départ du steamer. 23avril—1an

Wm. B. MORRIS & Co.

AGENCE D'ASSURANCE.

57............Carondelet............57

ÆTNA, DE HARTFORD.

Actif..........................$4,650,000.

HOME, DE NEW-HAVEN.

Actif..........................$1,450,000.

Représentant un capital d'assurance de SIX MILLIONS.

Risques d'incendie, de rivières et de mer écrits. 19 sept—6m

Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.

Fonds capital.............................$500,000 avec privilége de l'augmenter jusqu'à $5,000,000

Bureau No 36, rue du Camp, Bâtisse-Story, à l'angle des rues Camp et Commune.

B. L. MILLAUDON, Président; J. M. LAPEYRE Vice-Président; E. M. GANUCHEAU, secrétaire

CETTE Compagnie offre aux assurés l'option d'un rabais de quinze pour cent, ou la participation dans ses profits nets, payables au comptant à la fin de chaque année. 18juillet—1an

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nile-Orléans.

Bureau, rue du Camp, No 73, coin Natchez.

Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1867....................$331,560 90

Pertes, taxes, dépenses, réassurances, &c., payées dans la même période........ 217,749 72

Actif le 31 décembre 1867.................. 278,754 62

Cette Compagnie continue à assurer, aux taux courants de prime, contre les risques des mers, des rivières, contre les pertes et les avaries causées par les incendies.

ALFRED MOULTON, Président. Wm M. PERKINS, Vice-Président. A. W. HUNTER, Secrétaire.

— Directeurs —

J. M. Allen, J. H. Ledwigsen, E. K. Converse, A. Moulton, Wm Chambers, A. H. May, S. P. Ethell, John F. Moore, Robert Hare, Wm M. Perkins, J. E. Isenhour, Jul C. Rogers. 11 av 1 an

VAPEURS.

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

LIGNE REGULIERE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE—Correspondant avec les Antilles et les ports de l'Océan Pacifique.

Passage dans une cabine 1er pont avant et arrière $4 (...) de la Nile-Orléans à St-Nazaire, $20 en or.

Passage dans une cabine 2d pont avant........ 100

Passage d'entrepont................................ 100

Les enfants au-dessous de 3 ans ne paient pas. Les enfants de 3 à 8 paient quart de place. Les enfants de 8 à 12 paient demi place. Au-dessus place entière.

Les domestiques des passagers paieront les prix fixés par le tarif pour les passagers d'entrepont.

On délivre des billets d'aller et de retour aux passagers de chambre pour les voyages transatlantiques avec une diminution de $25 0/0 sur le prix de la double traversée, si le voyageur s'embarque pour le voyage de retour dans l'espace de six mois à partir du jour de son premier embarquement; ces billets ne pourront être cédés et aucune bonification ne sera faite s'il ne fait le voyage de retour par les navires de la Compagnie.

La nourriture des passagers d'entrepont sera celle de la maistrance.

Une cabine à deux couchettes retenue pour l'usage exclusif d'un passager sera payée à raison d'un passage et demi.

Le steamer à roues DARIEN partira de la Nouvelle-Orléans tous les 13 de chaque mois à partir du mois de février pour le port de la Havane, afin de correspondre avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Transatlantique faisant les voyages entre Saint-Nazaire et Vera-Cruz.

Pour passage, s'adresser chez VICTOR PERRILLIAT, Agent, 19 anv—1an—12b 127, rue de la Commune.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50, rivière du Nord:

EUROPE, capt. Lemaire, Samedi 14 nov.
ST-LAURENT, capt. Bocandé, Samedi 28 nov.
VILLE-DE-PARIS, capt. Surmont, Samedi 12 déc.
PEREIRE, capt. Duchesne, Samedi 26 déc.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin) payable en or ou son équivalent en papier. POUR BREST OU LE HAVRE: Première cabine, $140. Seconde cabine, $85.

POUR PARIS: Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord. Première cabine, $145 | Seconde cabine, $88.

Troisième cabine $35, et en comprenant le billet de chemin de fer, $37.

Les bagages seront marqués pour Paris, Soins médicaux gratuits.

On peut obtenir ici, à la Nouvelle-Orléans, des billets de passage pour France, en s'adressant au soussigné, au lieu d'écrire ou de télégraphier à New-York.

3nov—12t V. PERRILLIAT, 127, rue Commune.

LIGNE INMAN.

Steamers de la Malle.

Partant du Pier No 45 North River, New-York, TOUS LES SAMEDIS, à UNE heure précise de l'après-midi.

Vitesse et excellents emménagements.

PREMIERES CHAMBRES, PAIEMENT EN OR.

A Queenstown et Liverpool, de New-York......... $100
A Londres, do 105
A Hambourg, do 110
Au Hâvre et à Brême, do 110
A Paris, do 115

ENTREPONT, PAIEMENT EN MONNAIE COURANTE.

A Queenstown et Liverpool, de New-York......... $ 35
A Londres.................................... 40
Au Hâvre et à Paris.......................... 47
A Brême ou Hambourg......................... 45

BILLETS PAYÉS D'AVANCE, DE LIVERPOOL OU QUEENSTOWN, (entrepont): $40, en monnaie courante. Il sera fait un escompte de 10 pour cent sur les billets de premières chambres, au retour.

Nous sommes prêts à vendre des traites à vue de 1 livre sterling et au-dessus sur la "Provincial Bank" d'Irlande et ses différentes succursales.

Pour plus de détails, s'adresser à ELLIOT & McKEEVER, 3 sept— No 180, rue de la Commune

COMPAGNIE DE VAPEURS Hambourgeoise-Américaine.

COMMUNICATION DIRECTE ENTRE LE HAVRE ET LA NLLE-ORLEANS.

Les magnifiques vapeurs de la Compagnie SAXONIA, cap. Kier, BAVARIA, cap. Meyer, TEUTONIA, cap. Barenca, partiront du Hâvre chaque 4 et de la Nouvelle-Orléans chaque 10 du mois pendant les mois d'octobre 1868 à avril 1869, prenant des passagers pour la Havane, la Nouvelle-Orléans, le Hâvre, Londres, Southampton et Hambourg, pour les prix suivants:

De Hambourg ou du Havre. Première cabine..$150 00, Deuxième cabine.. 112 50, Entrepont........ 40 00. De la Nlle-Orléans ou la Havane. Première cabine..$185 00, Entrepont.......... 45 00

Payable en or.

De la Nouvelle-Orléans à la Havane: 1ère cabine, $30 en papier. Entrepont, $20 en papier.

Le fret de Hambourg à la Nouvelle-Orléans sera de $2 10 et 15 0/0 pour le tonneau.

MAURY & CO., Agents de passage, 181 rue de la Commune.

WILLIAMS, RUFFERT & CO., Agents généraux, 63 rue Carondelet.

B. BEHRMANN, Havane.

C. B. RICHARD & BOAS, Agents généraux de passage de la Compagnie, 25 août— No 6, rue Barclay, New-York.

En construction le vapeur SILESIA

"Lloyd" de l'Allemagne du Nord.

Steamers de la Nlle-Orléans et Brême, par la voie de la Havane et de Southampton.

Les magnifiques steamers, en fer et à hélices, du "Lloyd" de l'Allemagne du Nord,

LE NEW-YORK..................Capitaine F. Dreyer.
LE BREMEN.....................Capitaine H. A. Neynaber.

feront le service régulier entre la Nlle-Orléans et Brême. Ils toucheront à la Havane et à Southampton en allant et en revenant.

— Jours de Départ. —

DE BREME. / DE LA NLLE-ORLEANS.
LE NEW-YORK, 14 octobre / vers le 20 novembre.
LE BREMEN, 11 novembre. / vers le 20 décembre.

— PRIX DU PASSAGE —

De la Nouvelle-Orléans à la Havane ou à Brême:
Première chambre................en or— $165
Entrepont........................en or— 45

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Première chambre, en monnaie courante $50
Entrepont 20

Pour les détails, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER, Agent, 23 sont—6m Rue de l'Union, No 42.

Pour New York.

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

GEN'L GRANT, Capt. H. S. Quick,
CRESCENT CITY, Capt. Wm Weir,
SHERMAN, Capt. W. P. Henry,
GEN'L MEADE, Capt. A. W. Sampson,
UNITED STATES, Capt. Geo. L. Norton,

partant de New-York et de la Nlle-Orléans.

Le Steamer UNITED STATES, Commandant Geo. L. Norton,

Partira de son wharf, en face de la rue St-Louis, le DIMANCHE, 29 novembre, à 8 heures A. M.

Le steamer GEN MEADE, A. W. Sampson, commandant

Partira du pied de la rue St-Louis, JEUDI, 3 novembre, à 8 heures du matin.

Ces steamers ont d'excellents emménagements.

Chambres.......................$60 00.

On signe des bills de connaissements pour Liverpool

Pour fret ou passage, s'adresser à WOOD, LOW & LUDWIGSEN, Rue de la Commune, No 190.

Le CRESCENT CITY suivra le UNITED STATES et partira DIMANCHE, 6 décembre à 8 h. A. M.

Pour New York, directement.

Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des Steamers suivants: GEO. CROMWELL, GEO. WASHINGTON, CORTES, MARIPOSA.

Le steamer CORTES, Commandant Horatio Nelson

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, le DIMANCHE, 29 novembre, à 8 heures A. M.

Passage..........................$60

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, 4 mai—1a Rue Carondelet, No 41.

HUITIEME ETAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans.

Total des primes dans l'année expirée le 30 sept 1868..........$124,199 42

Savoir: Primes d'incendie......$59,889 45
Primes de mer.................. 28,295 21
Primes de rivières............. 36,013 76 — 124,198 42

En moins—Primes remboursées 3,408 96
Primes non expirées........... 14,440 00 — 16,943 96

Montant net des primes..........$107,354 46

PERTES PAYÉES

Pertes par incendie.........$13,368 38
Pertes sur mer.............. 14,413 16
Pertes sur les rivières...... 17,400 38

$45,201 93

Réassurances.................. 9,930 00
Quinze pour cent de réduction.. 11,705 72
Taxes et revenu intérieur...... 6,564 22
Dépenses, loyer et intérêt moins l'intérêt et profits et pertes.... 18,341 56 — 91,743 54

Bénéfice net..........$15,610 92

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Effets recevables............$17,632 69
Primes en voie de perception........ 12,362 47
Prêts garantis..................... 4,631 18
Prêts sur hypothèque............... 15,500 00
Placé en actions de banques........ 44,315 00
Actions du Vallette Dry Dock Company.... 7,800 00
Actions du Good Intent Towboat Company.. 700 00
Actions de la Comp. d'Ass. de l'Union... 6,215 00
Scrip des Compagnies d'Assurance........ 17,317 30
Propriété foncière........................ 9,645 0
En caisse............................... 30,945 41
Billets de souscription.................. 93,566 64

$260,290 96

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

E. GANUCHEAU, Président. L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans. Assermentés et signé pardevant moi, ce 15 octobre 1868. S. MAGNER, notaire public.

La Direction a résolu de payer SIX POUR CENT D'INTERET sur les certificats de profit non encore payés, à partir du 9 novembre prochain. Elle a, en outre, déclaré un dividende scrip de trente trois un tiers pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 30 septembre 1868—dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir du 15 décembre prochain.

E. GANUCHEAU, Président. A. BALDWIN, Vice Président. L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

DIRECTEURS.

De la Comp. d'Ass. Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.

O Bercier, A Baldwin, D P Logan, Chas J Leeds, A Palacio, J Zolley, D Bouligny, William Hoyl, S Cambon, E H Harris, Alex Marks, A Tertrou, J Lopeau, D L Kernion, I Dugas, L H Gardner, W B Conger, G B Blanchard, Thos Blois, A Rimer Bader, M J Hauck, Alx McGregor, A D Grieff, E Ganucheau, J A Bonnafon, P Laborde, A Waldkirch, O Hopkins, S Herrmann, C H Moulton, L F Poitier, F Bordelais, E F Mioton. oct—1m

---

LA

COMPAGNIE NATIONALE DE TÉLÉGRAPHE.

UNE NOUVELLE ENTREPRISE, portant le nom de "Compagnie Nationale de Télégraphe," a été organisée. Elle a de précieux privilèges qui lui sont accordés par une loi récente du Congrès pour établir des lignes de télégraphe sur tous les principaux chemins de fer des Etats-Unis. Les actions seront émises sur le même principe que celles des "Merchants Union Express Company" qui vient de commencer les opérations. Il s'agit de faire en sorte que les négociants s'intéressent à la nouvelle entreprise, moins pour vendre les actions que de s'assurer du commerce du pays que traversent les lignes.

Le capital doit être de

$10,000,000

représenté par $100,000 actions de

$100 au pair,

Mais le montant à payer comptant est de

$35 par actions,

et sera versé comme suit: un pour cent du montant de la souscription, et rien de plus, jusqu'à ce que toutes les actions soient prises; ensuite, sur appels des Directeurs. Les versements ne devront pas excéder cinq pour cent par mois. Lorsqu'il aura été payé trente cinq pour cent de la valeur (au pair) des actions, des certificats d'actions seront émis. Ce paiement mettra dans la caisse de la Compagnie un

Capital de $3,500,000

qui suffira pour l'établissement de lignes doubles jusqu'à tous ou presque tous les points qu'ont atteints les monopolistes actuels.

Les compagnies actuelles de télégraphe du pays ont été consolidées en un énorme monopole; elles gagnent plus de six millions de piastres par an, soit cent pour cent sur le coût de leurs lignes.

Le gouvernement des Etats-Unis a reconnu l'importance du projet de la Compagnie Nationale de Télégraphe en donnant à celle-ci des privilèges que n'a jamais obtenus une compagnie de ce genre. Par exemple, il n'a jamais été permis à une compagnie de construire des lignes sur tous les chemins de fer et toutes les routes de la malle. La position de la compagnie diffère de celle de toutes les compagnies qui l'ont précédée. La question de droit de passage est à jamais décidée.

Les actions de cette compagnie ne peuvent être ni vendues ni transférées à une autre compagnie quelconque. La loi du Congrès en vertu de laquelle cette compagnie a été organisée défend tout transfert des privilèges accordés.

Les appels de fonds—Comment ils doivent être faits.

Un pour cent des actions sera exigé au moment de la souscription, et des appels successifs qui ne devront pas excéder cinq pour cent par mois seront faits, par les Directeurs, lorsque ceux-ci le croiront nécessaires pour établir les lignes, mais il ne sera pas fait d'appel, après le paiement de cet un pour cent, avant que la souscription couvre tout le capital.

Capital nécessaire pour le moment.

La Compagnie croit qu'il suffira de trente-cinq pour cent du capital pour construire et établir complètement

25,000 milles de Télégraphe

qui relieront entre eux tous les centres de commerce et les points importants des Etats-Unis. Cette opinion repose sur l'évaluation des personnes responsables qui ont offert d'établir les lignes.

La Compagnie Nationale de Télégraphe est organisée en vertu des lois de l'Etat de New York et de privilèges accordés par une loi du Congrès du 24 juillet 1866.

Président—GEORGE B. SENTER, Cleveland, Ohio.

Vice-Président—ROBERT SQUIRES, de la ville de New York.

Secrétaire—GEORGE B. WALTER, de la ville de New York.

BUREAUX de la COMPAGNIE

Nos 64 et 66 de Broadway, New York.

Un montant limité des actions de cette Compagnie est destiné à la Nlle-Orléans. Ceux qui souscriront au capital seront placés sur un pied d'égalité avec les organisateurs et auront, comme eux, tous les privilèges dont la Compagnie peut et pourra jouir plus tard.

Les souscriptions sont reçues par DANIEL EDWARDS,

Directeur résident des Etats de l'Alabama, du Mississippi, du Texas et de la Louisiane.

Nos 28, 30 et 32 de la rue Nile-Levée, Nouvelle-Orléans, Lae. OU PAR D. WEBSTER, au bureau de R. G. DUN & CO., No 70 de la rue du Canal.

Les personnes qui prendront des actions sont priées d'en informer le directeur résident, Daniel Edwards, de ce 6 sept.—3 m L L 2 1 M J S

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun NLLE-ORLEANS, 25 janvier 1868.

DOUZIEME ETAT ANNUEL

De la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, de la Nlle-Orléans, pour l'Année expirée le 31 décembre 1867.

Montant de primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867, savoir:

Sur les risques d'incendie....$166,471 38
Sur les risques de mer.......... 65,930 94
Sur les risques de rivières...... 85,402 34 — $317,804 71

Plus, les risques non expirés pour 1866.......... 66,885 00 — $384,689 71

En moins, les risques non expirés pour 1867 $ 60,418 00
Primes remboursées pour 1867 2,596 04 — $ 63,014 04

Montant net des primes le 31 déc. 1867.... $321,675 67

Pertes payées dans la même période

Sur les risques d'incendie..........$82,061 12
Sur les risques de mer 39,641 76
Sur les risques de rivières.......... 36,082 94 — $156,715 82

Plus, réassurances...$ 2,597 75
Escompte de prime.. 48,46 97 — 50,974 62

Dépenses, taxes, loyer, profits et pertes, etc., escompte et intérêt en moins............ 71,610 81

Réserve pour paiement d'intérêt sur scrips dûs en 1868 y compris les balances.............. 55,219 19 — $334,519 93

Bénéfice net..............$ 27,161 83

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Deux cent neuf bons consolidés de la ville, évalués à $80 c................$167,200 00
Cent vingt quatre bons de la ville du Grand chemin de fer de la N.-O., de Jackson et du Nord, à 70 c.................. 86,800 00
Cent deux bons de la ville du Grand chemin de fer de la N.-O., des Opelousas et de l'Ouest évalués à 70 c........... 71,400 00
Vingt-cinq bons de la ville du chemin de fer Pontchartrain, évalués à 70 c........ 17,500 00
Quatre bons de l'Etat du chemin de fer des Opelousas, évalués à 50 c........... 2,000 00
Six bons de l'Etat du chemin de fer du Mexique, évalués à 50 c........... 3,000 00
Neuf bons de l'Etat du chemin de fer de Vicksburg, S. et Texas, évalués à 50 c........ 4,500 00
Actions de Banque et de la Compagnie du Gaz, etc............ 168,455 00
Prêts sur garantie.................. 26,050 00
Prêts sur hypothèque................ 30,000 00
Effets à recevoir................... 11,306 30
Primes dues et en voie de la perception...... 67,185 93
Scrips d'autres Compagnies d'assurances.... 12,490 00
Monnaie n'ayant pas cours.................. 4,000 00
Coupons de la ville, dûs et non recouvrés... 13,490 00
En caisse.................................... 84,874 41 — $797,766 81

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président. THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE. Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans. Assermenté et signé par devant moi, ce 25 janvier 1868. PARIS CHILDRESS, Deuxième Juge-de-Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer, à partir du deuxième mardi de février prochain, six pour cent d'intérêt sur les certificats de payement non encore payés. Ils ont, en outre déclaré un dividende—scrip de trente-cinq pour cent sur le montant net des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867—dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir du 16 mars prochain.

THOMAS SLOO, Président. JOHN G. GAINES, Vice-Président. THOS. ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS.

Jas. G. Gaines, R. J. Hart, Henry Renshaw, Jno. G. Richs, H. T. Lonsdale, J. H. Stauffer, S. Sloco, J. B. Bras, J. O. Barelli, Thos. Sloo, Thos. A James 25 janv—8

HUITIEME ETAT ANNUEL DE LA

Compagnie d'Assurance Mutuelle DU STAR,

RUE CARONDELET No 14.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 31 juillet 1868.................. $ 40,676 20

Savoir:
Sur les risques d'incendie... $ 30,355 62
Sur les risques de mer...... 5,009 41
Sur les risques de rivière... 3,970 26 — $ 40,676 20

Moins:
Pertes sur les risques d'incendie............ $ 4,501 71
Pertes sur les risques de mer 5,550 40
Pertes sur les risques de rivière 1,073 35 — $ 11,430 46 / $ 29,198 75

Frais de bureau, taxes, licences, etc., déduction faite du montant au crédit du compte contingent............ $ 12,288 46
Réassurances...................... 2,356 45
Primes remboursées................ 300 11 — $ 15,202 00 / $ 13,940 75

15 p. 0/0 alloué aux assurés............ 5,085 80 / $ 3,156 35
Réserve pour risques non expirés........ 6,892 00 / $ 1,769 36

En caisse.................. $ 3,390 45
Effets à recevoir............ 398 2
Scrips d'autres Compagnies d'assurances.......... 3,390 00
Primes en voie de perception.. 4,377 94
Balance due sur les billets de souscription, considérés bons 75,000 00 — $ 87,799 00

Valeurs douteuses, portées sur compte suspendu............................ $ 35,262 82

Extrait correct des livres de la Compagnie, LLOYD R. COLEMAN, président, CHS. ENGSTFELD, secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, ce 25 août 1868. JOHN P. MONTAMAT, 3me Juge de Paix.

La Compagnie d'Assurance Mutuelle du Star, en mettant sous les yeux du public l'état qui précède, a l'honneur d'annoncer en même temps à ses amis que des Listes de 21 lots de Souscription supplémentaire circulent en ce moment et se signent rapidement; elle espère que cette souscription portera son capital au chiffre d'environ $300,000 et lui permettra d'agrandir le cercle de ses opérations.

La nouvelle direction désire ardemment rendre la Compagnie utile et prospère; elle espère que les efforts qu'elle fait dans l'intérêt d'une des plus anciennes institutions de la Nouvelle-Orléans auront l'approbation cordiale et le secours généreux de notre population.

A l'élection qui a eu lieu le 20 juillet 1868, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année.

DIRECTEURS:

W. C. C. CLAIBORNE, ARTHUR FORSTALL, ADOLPHE SCHREIBER, B. LAPLACE, FORRESTER DOLHONDE, J. A. BRASELMAN, CHS. G. JOHNSON, ROBERT L. MOORE, J. F. TODD, B. GERSON, R. L. BRUCE, EDWARD COCHRAN

A une réunion des nouveaux Directeurs, le 17 août 1868, M. LLOYD R. COLEMAN a été réélu président et M. Chs. Engstfeld a été réélu secrétaire. CHS. ENGSTFELD, secrétaire. 28août—1me

DIX-NEUVIEME ETAT ANNUEL DES AFFAIRES DE la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1868.

LES DIRECTEURS, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 avril 1868:

Primes d'incendie, dans l'année. $238,122 38
Primes de mer " " 94,062 88
Primes de rivière " " 177,584 83 — $507,770 29

Total net des primes........................$447,864 39

Pertes par l'incendie, payées et évaluées........$ 59,500 68
Pertes de mer.............. 67,074 66
" rivière................ 55,372 47
Taxes payées............... 28,619 54
Payé—réassurances et comptes en lieu de scrip............ 90,183 30
Payé—intérêt, primes remboursées, frais généraux, escomptes, etc............ 87,649 62 — $388,619 13

Bénéfice net.........................$51,958 1

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Effets recevables..........$ 37,494 30
Prêts sur bons et hypothèques. 68,343 33—105,837 63

En caisse.................$104,577 34
Prêts garantis par actions sur demande.............. 63,400 00—$167,977,34

Prêts garantis par actions à terme...............$11,200 00
Propriétés foncières...... 75,000 00
Scrip d'autres compagnies et compte de scrip........ 45,082 40—$131,272 4

Bons consolidés de la ville.....$30,000 00
Bons de la ville................ 96,300 00
Actions de Banques et autres..... 196,687 17—$322,817 17

Coupons pour bons de la ville, échus......................... $1,490 00
Dû pour primes et en voie de perception.................... 41,829

$779,814 8

La Compagnie possède également:
Billets suspendus, actions et bons.................. $636,386
Compte de scrips forfaits...... 7,000
Intérêts non réclamés..........$7,900 30

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président. HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans. Assermenté et signé pardevant moi, ce 23 mai 1868. PARIS CHILDRESS, Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

La Compagnie payera un intérêt de 6 pour cent, à partir du deuxième lundi de juillet prochain, aux porteurs des certificats de scrip non encore payés. Les Directeurs ont en outre déclaré un dividende-scrip de trente-trois et un tiers pour cent sur le montant net des primes ayant droit de participer au bénéfice net de l'année expirant le 30 avril 1868. Il sera émis des certificats pour le dividende-scrip, à partir du premier lundi d'août prochain, sans taxe du gouvernement.

THOS. A. ADAMS, Président. SAMUEL KENNEDY, Vice-Présid. HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

DIRECTEURS —

John Watts, C. T. Buddecke, Samuel B. Newman, P. E. Foley, Wm. Edwards, A. G. Ober, P. Simms, A. Thompson, John Phelps. 25mai

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

HUITIEME ETAT ANNUEL.

PRIMES de l'année expirée le 31 décembre 1867:
Sur les risques d'incendie...$319,916 10
Sur les risques de mer........ 68,489 44
Sur les risques des rivières... 22,789 81

Total des primes......................$411,396 41

En moins: Primes non expirées le 31 décembre 1867 $115,062 00
Primes remboursées............. 4,115 61 — 119,677 41

Montant net des primes.........$291,568 00

Pertes: Sur les risques d'incendie............$68,760 03
Sur les risques de mer.. 61,603 16
Sur les risques des rivières 18,609 44

$149,482 22
Taxes........................ 11,385 00
Ré-assurances................ 5,374 81
Dépenses, moins le compte d'intérêt................ 19,190 00
Intérêts sur scrips........... 38,555 00 — $194,676 34

Bénéfices.........................$97,669 10

L'actif de la Compagnie est comme suit:
Billets à recevoir pour primes........................ $8,784 61
Billets garantis et billets hypothécaires................ 219,207 00
Dû pour primes en voie de perception.................... 39,229 1
Actions de la Compagnie du Gaz, de la Compagnie du Chemin de fer de la ville, Bons de la ville..................... 183,348 44
Scrips des différentes Compagnies d'assurance............. 88,126 00
En caisse................... 33,777 80

$52,635 94

Moins: Dépréciation des sus-dits................ 32,000 30

Montant net................................$580,
Moins: Intérêts de scrips, non réclamés............ 7,089 76
Intérêts payables sur scrips non encore payés........ 26,588 00 — 772 00 / 34,277 76

$550,804 00

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie. J. TUYES, Président. J. W. HINCKS, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE. Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans. Assermentés et signé pardevant moi ce 11 janvier 1868. PAUL W. COLLENS, Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont déclaré un dividende-scrip de trente pour cent sur le montant net des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867—dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir du deuxième lundi de mars. Il a été résolu en outre de payer à partir du deuxième lundi de mars 1868, SIX pour cent sur tous les scrips non encore payés de la compagnie.

—DIRECTEURS—

George Urquhart, Chs. Lafitte, A. Rochereau, J. M. Lapeyre, G. W. Babcock, A. Schreiber, T. R. Blanchard, John Gauche, Wm Stevens, W. T. Williams, J. A. White, J. Tuyes.

Bureau, rue du Canal. ...—1an—4t—1 coin

CONSULAT DE FRANCE AVIS MENSUEL. NOVEMBRE 1868.

Sont invitées à se présenter à ce consulat, pour affaire qui les concernent, les personnes dont les noms suivent—en cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissants sont priés d'en donner avis au consulat.

A: Amandé Jean Joseph, Arnaud Désiré, Azan Jean. B: Bertholomée Henry Guillaume, Blondel Charles, Bosh Charles. C: Castera Jean, Cenové Mme veuve née Bengerel, Cayot Mme veuve née Bresa Marie, Cardelines François, Collin Frédéric, de la Chimère Constance Lee. D: Duelobage Philippe, Dupré Paul Michel, De Calatrava Eugene C, Dandeo Guillaume les époux, Dussol Justin, De Brolle Alexis, Dencette de Baccarat Mearthe. E: Ever Charles. F: Fidelière Charles Dame, Fortwanger Léon. G: Gole Adélaïde Mme, Guigues Joseph Benoit. H: Henry Jean-Baptiste, Hanlet Joseph.

J: Justa Charles. L: Le Seul Eugène, Lewandowski Auguste, Laclotte elles Montes de la Clotte, Lepeyrelerie Jean, Laurent François Mme née Balot. M: Ladman Nicolas, Martin Jean Claude, Morel Adèle Mlle, Montant Jean-Marie, de Vermillonville Lue, Mondale Mme née Vincent, Moulieux Céleste Auguste, Mathieu Véronique, Mallets Clémentine ex Joséphine. N: Nicolas Napoléon. P: Pousergue Philippe. R: Robin Augustine Mme, Ringé Mme veuve née Avignon Louise, Recouffre Mme née Adèle Geney. S: Stephany Adrien. T: Thiéville Julie, Trosset Charles, Tanet, cocher. V: Vial Félix, Vallarino Antoine.

Société de Bienfaisance et d'Assurance Mutuelle de la Vie DE LA LOUISIANE.

Directeurs.

J. M. Lapeyre, W. S. Mount, John Davidson, J. S. Pollock, H. Zeigler, Wm McCulloch, L. N. Marks, Wm Crosby, E. F. Schmidt, T. R. Pixley, Wm Cooper, Anthony Sambola, W. S. Pike, Patrick Irwin, David McCoard, John C. Blancott, J. Coulfield, C. Cavarroc, Gerard Stith, W. C. Nichols.

Officiers.

JOHN DAVIDSON..................Président.
W. S. PIKE........................Vice-Président.
R. W. YOUNG.......................Secrétaire.
L. A. FOURNIER....................Trésorier.

W. S. KOONTZ, Avocat. W. C. NICHOLS, Médecin examinateur. H. C. FOLGER, Agent.

Bureau: No 170 rue Carondelet (Bâtisse Davidson.) 16oct—1an

Louisiana Equitable Life Insurance Company.

CAPITAL.....................$500,000

BUREAUX, RUE DU CANAL, No. 142, NOUVELLE ORLEANS.

— Directeurs —

John Pemberton, W. S. Pike, Ed. Rigney, R. A. Tyler, J. W. Stone, Alexander Marks, C. H. Slocomb, A. Thompson, C. E. Girardey, F. Bolbaude, D. S. Penn, W. S. Schmidt, Geo A. Fosdick, Edw. Barnett, Marshall J. Smith.

JOSEPH ELLISON Président. W. S. PIKE, Vice-Président. ST-CLAIR DEARING, Av. Gén. W. F. HARPER, Sec.

Médecins examinateurs.

Dr B. A. Moss, Dr S. Choppin, Dr G. R. Lemonnier, Dr Henry Smith, Dr J. Hampden Lewis, Dr W. C. Nichols.

G. A. Breaux, avocat.

La Compagnie prend TOUTE ESPECE D'ASSURANCE SUR LA VIE—Assurance ordinaire et annuelle—Assurance de dix et de cinq ans—Simple paiement—Assurances participantes et non participantes basées à des taux aussi bas que ceux d'aucune autre Compagnie.

Les paiements ne sont pas forfaits. 19avril—1an

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1868, y compris ce primes non expirées de l'année précédente:

Sur les risques d'incendie.................. $812,664 40
Sur les risques de mer...................... 238,734 17
Sur risques de rivières.................... 99,543 63

Total $1,151,962 22

En moins—Primes sur risques non expirés le 31 mai 1868 ....$226,847 00
Primes remboursées.......... 33,471 07 — $260,318 07

Montant net des primes a 31 mai 1868.... $891,644 15

Pertes payées:
Sur les risques d'incendie....$371,226 37
Sur les risques de mer........ 173,940 30
Sur les risques de rivières.... 45,830 38

$591,006 91
Taxes......................... 28,012 61
Réassurances, Dépenses, Profits et Pertes, moins intérêt $165,292 04 — $684,314 86

Bénéfice net................... $277,329 30

L'actif de la Compagnie est comme suit.

Propriétés foncières.......................... $130,617 87
Billets garantis par hypothèques.............. 873,607 38
Billets garantis par nantissements............ 88,147 25
En caisse.................................... 128,478 34
Actions de banques et de chemin de fer....... 104,300 00
Primes en voie de perception.................. 60,788
Bons de la ville.............................. 23,800 00
Effets à recevoir............................. 137,154 79
Scrips de Compagnies d'Assurances............. 60,905 00
Actions "Dry Dock Vallette".................. 15,000 00
Actions de la Presse "Levee Steam"........... 5,000 00
Actions "Marine Dry Dock".................... 3,700 00
Actions "Merchants' Exchange"................ 1,000
Actions "Lightering & Wrecking Co"........... 1,000 00
Actions "La. Equitable Life Ins. Co......... 200 00
Bons de l'Et t................................ 1,500 00

Total..................$1,486,414 18

En moins: Intérêts non réclamés et intérêts à payer en juillet prochain........ $101,348 15
35 0/0 du scrip de 1860 payable en juillet.................. 70,875 75
Primes sur risques non terminés le 31 mai 1868.............. 226,847 00 — $398,760 90

Actif net......................$1,087,645 28

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

JOHN PEMBERTON, Président. PAUL FOURCHY, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE. Paroisse d'Orléans, ville de la Nile-Orléans. Assermenté et signé pardevant moi ce 9 juin 1868. PAUL W COLLENS, Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

A une assemblée des Directeurs tenue le 9 juin 1868, il a été résolu de déclarer un dividende en scrip de TRENTE POUR CENT sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats de scrips seront émis le premier août prochain. Il a été aussi résolu de PAYER, à compter du premier lundi de juillet prochain, Trente cinq pour cent sur le Capital du Scrip de 1860, et six pour cent d'intérêt sur tous les scrips émis par la Compagnie.

— Directeurs —

John Pemberton, P Maspero, Pierre Pouts, M Puig, David McCoard, S Z Relf, Chas. Bogery, J J Fernandez, L F Generes, P S Wiltz, J Morgan Hall. 10 juin

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

ONZIEME ETAT ANNUEL.

Des affaires de la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1868.

Primes sur risques d'incendie....$119,139 28
" " de navires..... 27,314 14
" " de mer........ 53,941 30
Risques non expirés le 30 avril 1867 35,941 31

$236,336 03

En moins, primes remboursées. 4,730 19

Montant net des primes............ 231,306 65

Pertes payées dans l'année—
Pertes par l'incendie....$19,644 19
" sur les rivières..... 25,103 43
" sur mer............ 33,000 00

Total des pertes........... 77,722 11
Réassurances............... 9,735 00
Dépenses et intérêt de scrip; en moins, escomptes et intérêt........ 16,306 30
Taxes et revenu intérieur.... 9,771 06
Vingt cinq et quinze pour cent remboursés.............. 25,366 00
En réserve pour risques non expirés.............. 37,306 00

$171,566 00

Bénéfice net.................... 60,000 00

L'actif de la Compagnie est:

Prêts garantis...................... 77,726 00
" " par hypothèques........... 19,100 00
Effets à recevoir pour primes........ 7,300 45
Actions, bons et autres garanties.... 146,378 00
Propriétés foncières................ 15,000 00
Comptes individuels pour primes..... 40,006 91
En caisse.......................... 63,553 00
Scrips d'autres Compagnies........ 2,885

$12,997

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie: A. CHIAPELLA, Président. M. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE. Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans. Assermentés et signé pardevant moi, ce troisième jour de mai 1867. S. MAGNER, notaire public.

Les Directeurs ont déclaré un dividende de vingt pour cent par action, lequel sera porté au crédit des actions non encore payées. Des certificats d'actions payés en plein seront délivrés aux actionnaires à partir du 1er juillet 1868.

Les Directeurs ont en outre résolu de racheter vingt cinq pour cent du scrip (non encore payé) de la Compagnie, à partir du 1er juin 1868.

Il sera payé aux porteurs, à partir du 1er juin 1868 six pour cent d'intérêt sur le scrip non encore payé de la Compagnie.

— DIRECTEURS —

A E Seder, A Chiapella, L F Generes, L Meuler, W B Schmidt, R W Adams, C Cohn, B Saley, J J Fernandez, A Conul, J A Seignouret, P L Millaudon, Goldstein, V Barthe, G Blanchin, 14.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

Conformément à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Total des PRIMES de l'année expirée le 28 février 1868......................................$548,523 42

Savoir:
Primes d'incendie.............$266,273 57
Primes de mer.................. 183,158 70
Primes de rivières............. 169,087 15 — $548,523 42

En moins:
Primes remboursées........$ 5,880 75
Primes non expirées......... 60,145 00 — $ 66,004 75

Montant net des primes..................$482,518 67

Pertes payées
Pertes par l'incendie................$ 65,567 26
Pertes sur mer.......................... 184,272 70
Pertes sur les rivières.................. 94,552 00

$342,992 14
Escompte au lieu de scrip............ 54,348 66
Taxes et Revenu intérieur............ 24,741 36
Dépenses, loyer, etc, compte d'escompte............................. 86,910 36
Six pour cent d'intérêt sur le script non payé jusqu'au 1er mars 1868..................... 27,777 00 — $481,310 76

Réservé pour pertes non réglées........... $ 11,277 69

La Compagnie a l'actif suivant ainsi qu'il est dit par le rapport du Comité de Finance de la Compagnie, adopté à l'unanimité par les Directeurs, est déclaré, après emploi de dépenses et déductions, équivalent à un capital comptant de $628,000, savoir:

Placé en propriétés foncières....................$46,688 13
Hypothèque sur propriétés foncières.............. 79,019 36
Placé en bons de la ville et autres bons........ 82,220 65
Placé en actions de banques et autres actions.... 128,566 00
Placé en scrip de Compagnie d'assurance.......... 130,566 00
Prêts garantis................................... 19,200 00
Billets à recevoir............................... 45,008 00
Primes en voie de perception..................... 97,282 71
En caisse.. 111,613 00

$785,000

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président. P. J. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE. Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans. Assermenté et signé pardevant moi, ce 20 mars 1868. PAUL W. COLLENS, Troisième Juge de Paix.

Il sera payé, le deuxième lundi de mai prochain, aux porteurs légaux, six pour cent d'intérêt sur tous scrip non encore payé.

— Directeurs —

Charles Briggs, A. R. Montgomery, Ant. Carrière, A. Lecourt, Geo. A. Fosdick, Frank Williams, R. Brugier, Thomas Byrne, Chas Lafitte, John Thornhill, John S. Maunsell, W. A. Violett, P. Anderson, Hugh McDonald, Alfred Kearny, Wm. M. Pinckard, A. Frericks, John S. Wallis, George W. Dunbar, George Foster, E. F. Stockmeyer, Andrew Stewart, Geo. W. Hynson, L. S. Pothier, Arch'd Montgomery, John Mason, Jr, Henry J. Voss, B. Piaggio, E. Marqueze, James Gallier, Chas. Weisbaum, Rudolph Sieg, R. F. Given. 24 mars

---

NOTICE TO THE LADIES.

HOUSE OF FELIX SARON, 14, Baronne St., NEAR CANAL.

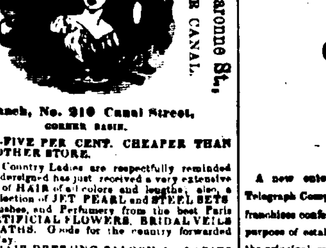

Branch, No. 210 Canal Street, CORNER BASIN.

TWENTY-FIVE PER CENT. CHEAPER THAN ANY OTHER STORE.

City and Country Ladies are respectfully reminded that the undersigned has just received a very extensive assortment of HAIR of all colors and lengths; also, a splendid selection of JET PEARL and STEEL SETS, Combs, Brushes, and Perfumery from the best Paris houses. ARTIFICIAL FLOWERS, BRIDAL VEILS and WREATHS. Goods for the country forwarded without delay.

A large HAIR DRESSING SALOON for LADIES is attached to the establishment.

Hair dressing for Balls and Evening Parties

Hair Curling and Cutting of Children's Hair attended to. FELIX SARON. oct17 1m

Through Rates of Freight

BETWEEN

NEW ORLEANS

New York, Boston, Philadelphia and All Points North and East.

VIA N. O. J AND GREAT NORTHERN AND MISSISSIPPI CENTRAL RAILROAD, ETC.

ALL RAIL ROUTE,

NO INSURANCE REQUIRED.

Through Bills Lading Signed and Rates Guaranteed.

N. O., J. & G. N. RAILROAD OFFICE, New Orleans, July 1, 1868.

Shippers are informed that we are now transporting freight between New Orleans and New York, Boston, Philadelphia, etc., at very low rates, making a saving to the shipper by this route of from TWENTY to FIFTY PER CENT.

All claims for loss, damage or overcharge will be promptly settled at points of delivery.

For further information apply at the Depot, on Calliope street, or at the Office of the Company, No. 44 Carondelet street

T. S. WILLIAMS, General Superintendent.

JAMES YORKE, General Freight Agent. jy4 3m.

Postal Information.

TO THE BRITISH NORTH AMERICAN PROVINCES

Cape Breton, Prince Edward's Island and Nova Scotia. To Newfoundland prepayment required. To Canada and New Brunswick, 10c. per ½ oz., any distance. — 10 cents when not over 3,000 miles from the line of crossing. 15 cents when distance exceeds 3000 miles. Prepayment optional

Steamers of the Cunard line sail from Boston twice each month, touching at Halifax, and when letters are sent by that conveyance for Nova Scotia, Newfoundland, Cape Breton and Prince Edward's Island, the U. S. postage is 5 cents the single rate, to be pre-paid. The inland rate is collected on delivery. On newspapers by this route, the postage is two cents each.

RULES FOR RATING LETTERS, & c.

1. In the United States and British Mails.—Letters exchanged with the United Kingdom of Great Britain and Ireland, or addressed to British Colonies and foreign countries, for transmission in the open mail via England, are charged with United States and British postage, at a single rate for each half ounce or fraction thereof, the same as domestic letters

In the case of letters to be forwarded in the British mail for transmission from England "via Marseilles," the French postage is rated at 6 cents the quarter ounce, except on letters for Java, China, Labuan, Borneo, Japan, the Moluccas and Philipine Islands, which are rated at 8 cents per half ounce, and except, also, on letters for Syria and Tunis, by French packet, when the single French rate is 12 cents per quarter ounce.

2. In the United States and French Mails.—Letters in the mail to France are to be charged with single rate of postage, if not exceeding the weight of one quarter ounce. Double rate if exceeding a quarter, but not exceeding half an ounce, and so on, an additional rate being charged for each quarter ounce, or fractional part of a quarter ounce.

The rates by "French mail" are in full to destination, except the following places, on: Aden, Batavia, Ceylon, China, cities of Turey, in Europe, except as herein mentioned, via Austria, countries to which correspondence can be sent via Suez, countries beyond seas via France, others than those enumerated, East Indies, Gibraltar, Hong Kong, Java, Mauritius, Montenegro, Penang, Portugal, Isle of Re Union, Servia, (except Belgrade,) Shanghai, Singapore and Spain. The limit of payment to Spain, Portugal and Gibraltar, is Behobia. to Servia (except Belgrade,) Montenegro, and cities of Turkey in Europe, except as herein mentioned, "via Austria," the frontier of Turkey and Austria; to Aden, East Indies, Ceylon, China, and other countries via Suez, the seaports of the Indies, or of the sea of China to which the English packets ply, and to places beyond seas, or other than those designated the limit is the port of arrival in the country of destination.

3. In the Mails to Prussia, or to Belgium.—Letters in the United States and Prussian closed mails, and in the mails exchanged with Belgium are charged with single rate of postage if not exceeding half an ounce in weight, double rate if exceeding half an ounce, but not exceeding an ounce; quadruple rate if exceeding an ounce, but not exceeding two ounces; and so on, for greater weights, charging two rates for every ounce or fractional part of an ounce over the first ounce. As this scale of progression differs from that followed in respect to domestic letters, great care is required to prevent mistakes.

4. In the Mails to Bremen, or to Hamburg, &c. Letters addressed to the German States, &c., when sent via Bremen or Hamburg, and letters addressed to the British North American Provinces, are rated in the same manner as domestic letters, one rate being charged for each half ounce or fractional part of half an ounce.

General Directions.—Postmasters should be careful where the postage is prepaid, to collect the proper amount. They should be particular to notice the route indicated on the envelopes of letters, and to collect postage accordingly. Letters mailed at some offices, marked "via England," or "via Prussian Closed Mail," for a German State, are frequently taken upon the prepayment of Bremen rates, and those marked "via Bremen," at Prussian closed rates, &c.

Routes of Transmission. Etc.

To prevent mistakes at the exchange offices, it is desirable that the particular routes by which letters are to be forwarded from the United States to Europe, should be distinctly written on the covers. Letters intended for transmission in the open mail to England, should bear the direction "open mail via England;" if for transmission in the French mail, they should be directed, "via France in French mail;" if for transmission by closed mail to Prussia, they should be directed "via Prussian closed mail." If for transmission in the closed mail to Belgium, they should be directed "via Belgian closed mail," and if for transmission by the New York and Bremen line to Bremen, or by the New York and Hamburg line to Hamburg, they should be directed "via Bremen," or "via Hamburg."

It is important that letters addressed to Germany and other European countries, via France, where the single rate per quarter ounce is 21 cents, should be plainly marked to be sent via France; otherwise they may be missent in the open mail to Liverpool by United States packet, the 21 cent rate per half ounce being also chargeable on letters thus forwarded

Bank Directory.

Bank of America, corner of Canal and Exchange Place—A. M. Fortier, President; J. H. Mortimer, Cashier.

Canal Bank, corner of Gravier and Camp—Geo. Jonas, President; C. Jumonville, Cashier.

Crescent City Bank, 39 Camp street—E. H. Summers, President, Charles Faurie, Jr., Cashier.

Citizens' Bank, corner of Royal and Customhouse—John G. Gaines, President; J. L. Delery, Cashier.

City National Bank, corner Magazine and Natchez Alley—C. T. Buddecke, President; Jules Cassard, Cashier.

Bank of Louisiana, (in liquidation), corner Royal and Conti—Ambrose Lanfear, President; J. P. Irvine, Cashier.

Louisiana State Bank, Camp street—J. A. Blanc, President pro tem.; L. Bernard, Cashier.

Mechanics' and Traders' Bank, No. 102 Canal street—Walter G. Robinson, President, G. Grant, Cashier.

Samuel Smith & Co., cor. Camp and Common streets.

United States Treasury, at the Mint Hotel—W. R. Whittaker, Asst. Treasurer; James A Veazie, Cashier.

Union Bank of Louisiana, No. 122 Canal street—F. E. Lavillebeuvre, President; Geo. A. Freret, Cashier.

Burke & Co., No 54 Camp street

Merchants' Bank, Camp street—Reynes, President; Thos. J. Dix, Cashier.

Louisiana National Bank, Common street near Camp—James Robb, President; Jos. W Carroll, Vice President, and —— Hull, Cashier

Bank of New Orleans, corner Canal and Exchange Alley—C. Cavaroc, President, , Numa Augustin, Cashier.

Pike, Lapeyre & Bro., No. 17 Camp street.

Southern Bank, No. 11 St. Charles street—Thos. Layton, President, John G. Devereux, Asst. Cashier.

Home Insurance Directory.

HOME INSURANCE COMPANIES

Atlantic Insurance Company, No. 19 Camp street—Edward Rigney, President; H. P. Janvier, Secretary.

Crescent Mutual Insurance Company, corner of Camp street and Commercial Place—Thos. A. Adams, President; Henry O. Ogden, Secretary.

Commercial Insurance Company, No. 11 Commercial Place—S. B. Buckner, President; Geo. Sweet, Secretary.

Factors' and Traders' Insurance Company, No. 39 Carondelet street—Michael Musson, President; Harman Doane, Vice President; Ed. A. Palfrey, Secretary.

Firemen's Insurance Co. of New Orleans—B. L Millaudon, President, E. N Ganucheau, Sec'y.

Germania Insurance Company, No. 135 Gravier street—D. Miesel, President; E. Maier, Secretary.

Home Mutual Insurance Company, corner Camp and Natchez streets—Alfred Moulton, President; A. W. Hunter, Secretary.

Hope Insurance Company, No. 21 Camp street—H. Peychaud, President; Lewis Barnett, Secretary.

Louisiana State Mutual Insurance Company, corner of Common and Carondelet streets—E. Ganucheau, President; L. W. Baquie, Secretary.

Louisiana Equitable Life Insurance Co., No 142 Canal street—Joseph Ellison, President; W P Harper, Sec'y.

Union Insurance Company, 18 St. Charles street—A. Chiapella, President; J. M. Crawford, Secretary.

Merchants' Mutual Insurance Company, No. 104 Canal street—John Pemberton, President; Paul Fourchy Secretary.

New Orleans Mutual Insurance Company, corner Camp and Canal street—J. Tuyes, President, J. W. Hincks, Secretary.

Pelican Mutual Insurance Company, No. 28 Camp street—Chas Roman, President; A Tarleton, Secretary.

Star Mutual Insurance Company, No. 14 Carondelet street—Lloyd R. Coleman, President; Chas. Engsfeld, Secretary.

Louisiana Mutual Insurance Company, corner of Camp and Gravier streets—Chas. Briggs, President; J. P. Roux, Secretary.

Sun Mutual Insurance Company, No. 61 Camp street—Thos. Sloo, President, Thos Anderson, Secretary.

THE NATIONAL

TELEGRAPH COMPANY.

A new enterprise to be known as the National Telegraph Company has been organized with valuable franchises conferred by a recent act of Congress, for the purpose of establishing Trunk lines of Telegraph on all the principal railroads and mail routes in the United States. The stock is to be issued upon the same principle as that of the Merchants' Union Express Company, which recently commenced operations. The design is to interest the entire business community in the enterprise. This is done, not so much to dispose of the stock as it is to secure the business of the country through which the lines pass.

The Capital is to be

$10,000,000

In 100,000 Shares of the par value of

$100 Per Share.

But the actual amount to be paid in Cash is

$35 PER SHARE.

And this amount is to be paid as follows: One per cent at the time of subscribing, and no more, until the entire capital has been subscribed, and then on calls to be made by the Board of Directors; instalments not to exceed five per cent per month. When thirty-five per cent of the par value of the shares has been paid, certificates of stock will be issued. This will give the Company a paid up

Cash Capital of $3,500,000,

Which will be sufficient to duplicate lines to all, or nearly all, the paying points reached by the present monopoly.

The present telegraph Companies of the country have been consolidated into one huge monopoly, and are now earning over six millions of dollars per year, or over one hundred per cent on the actual cost of their lines, their present capital having been watered over one thousand per cent.

The National Telegraph Company have a recognition from the United States Government of the importance of their enterprise, with a grant of the most valuable franchises ever conferred upon a Telegraph Company. No competing line has ever had the right now granted by Congress to this Company to construct and operate lines over every Railroad and Mail Route in the United States. The position of this Company differs from that of any company ever before organized. The question of the right way is forever settled.

The Stockholders of this Company cannot be sold out or transferred to any other Company. The act of Congress under which this Company has been organized, prohibits any transfer of the franchise granted.

CALLS---HOW TO BE MADE.

One per cent of the Stock will be required on subscribing, and subsequent calls, not to exceed five per cent per month, will be made by the Board of Directors, from time to time, as may be necessary, any supply funds to construct and equip the lines; but no calls will be made after the one per cent is paid until the entire Capital Stock shall have been subscribed.

ACTUAL CAPITA REQUIRED.

The Company confidently believe that thirty-five per cent of the Capital Stock will construct and fully equip

25,000 Miles Of Wire,

Which will connect all the commercial centres and important places in the United States. This opinion rests upon the most reliable estimates and responsible offers to construct and equip the lines.

The National Telegraph Company is organized under the laws of the State of New York and franchises conferred by an act of Congress, approved July 24, 1866.

President — GEORGE B. SENTER, of Cleveland, Ohio.

Vice President—ROBERT SQUIRES, of New York City.

Secretary—GEORGE B. WALTER, of New York City.

COMPANY'S OFFICE,

Nos. 64 and 66 Broadway, New York.

A limited amount of the Capital Stock of this Company is allotted to this locality, and those having an opportunity, and subscribing, will be placed upon equal terms with its corporators, and will secure like interest in all franchises which have accrued or may hereafter accrue to the Company from any and all sources.

Subscriptions will be received by DANIEL EDWARDS,

Resident Director for the States of Alabama, Mississippi, Texas and Louisiana, 28, 30 and 32 New Levee street, New Orleans, La.,

—OR—

D. WEBSTER,

At the office of R. G. Dun & Co., No. 70 Canal street.

Parties subscribing to the Stock will communicate the same by letter to the Resident Director, DANIEL EDWARDS, of this city, at the time of subscribing. sept6—3m eod.

Memphis and Charleston Railroad and Connections.

FAST FREIGHT LINE.

BETWEEN NEW ORLEANS AND GRAND JUNCTION, MACON, NASHVILLE, LYNCHBURG, CHATTANOOGA, PETERSBURG, ATLANTA, NORFOLK, ROME, RICHMOND, AUGUSTA, BALTIMORE, CHARLESTON, PHILADELPHIA, NEW YORK.

And all intermediate points on the line.

Through Bills of Lading given to all points.

All claims for loss, damage or overcharges settled promptly at point of delivery.

Shippers pay no Insurance, Drayage, Forwarding or Commissions.

Rates always Low as the Lowest.

For further information apply at the TICKET OFFICE, UNDER THE CITY HOTEL, or address Box 2351 N. O. Postoffice.

D. H. FEGER, General Southern Agent, Memphis and Charleston Railroad. aug16 tf

New Orleans, Opelousas and Great Western Railroad.

U. S. MAIL ROUTE BETWEEN NEW ORLEANS WESTERN LOUISIANA AND TEXAS.

The Railroad FERRY BOAT will leave the foot of St. Ann street, opposite Jackson Square, DAILY, at 7½ a. m., connecting with the PASSENGER TRAIN leaving Algiers at 8 a. m.

Shippers and consignees of freight, by giving notice to the New Orleans Transfer Company, corner Camp and Common streets, can have their goods received or delivered in any part of the city at reduced rates of drayage.

Freight for stations on the road, for landings on the Teche, and for Opelousas, deliverable at New Iberia or St. Martinsville, received daily, (Sundays excepted) from 7 a. m. to 5 p. m. at the foot of St. Ann street.

Freight for all points on Bayou Lafourche, between Labadieville and Lockport, for Beiangor Canal, and to Houma, will be received and transported through via Raceland, Lafourche and Terrebonne stations, through steamboat rates.

All outward freight payable at the time of shipment and all inward freight on delivery.

G. W. R. BAYLEY, Superintendent. dec1 tf

Weights of Various Kinds of Produce per Bushel.

[According to custom established in the Cincinnati Market.]

Articles.	Pounds.
Apples (dried)	25
Bran	20
Barly	48
Beans white	60
Beans castor	—
Buckwheat	—
Coal, stone	80
Corn, shelled	56
" in Ear	—
" Meal	—
Hair, plastering	—
Lime, unslacked	—
Malt, barley	34
Malt, Rye	40
Oats	32
Onions	56
Peaches (dried)	30
Potatoes, Irish	—
" sweet	—
Peas	—
Rye	56
Seed Blue Grass	10
Seed, Clover	63

INSURANCES.

Louisiana Mutual Insurance Company.

Fourteenth Annual Statement.

In conformity with the requirements of their Charter the Company publish the following statement:

Total Premiums for the year ending 28th February, 1868..............................$548,523 4

Viz—Fire Premiums..............$266,272 57
Marine Premiums................ 183,158 70
River Premiums................. 169,087 15 — $548,523 42

Less Return Premiums........$ 5,859 75
Less Unearned Premiums...... 60,145 00 — $ 66,004 7

Net Earned Premiums..........................$482,518 67

Losses Paid:
Fire Losses......................$ 65,567 26
Marine Losses.................... 184,272 70
River Losses..................... 94,552 00

$342,992 14
Discount in lieu of Scrip............ 54,348 66
Taxes and Internal Revenue........... 24,741 36
Expenses, Rent, etc., less Discount Account.......... 86,910 36
Six per cent. Interest on outstanding Scrip to 1st March, 1868.......................... 27,777 00 — $481,310 76

Reserved for Unadjusted Losses........$ 11,277 69

The Company have the following Assets, which in the Report of the Finance Committee of the Company unanimously adopted by the Board of Trustees, are declared, after ample allowances and deductions are made to be equivalent to a Cash Capital of $628,000, viz:

Invested in Real Estate..............................$ 46,688 1
Invested in Mortgage on Real Estate.................. 79,019 3
Invested in City and other Bonds..................... 82,220 6
Invested in Bank and other Stocks.................... 128,566 0
Invested in Scrip of Insurance Companies............. 130,566 0
Loaned on Pledges.................................... 19,200 0
Bills Receivable..................................... 45,008 0
Premiums in course of Collection..................... 97,282 7
Cash on hand... 111,613

$785,000

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

CHAS. BRIGGS, President. J. P. ROUX, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me, this 20d day March, 1868. PAUL W. COLLENS, Third Justice of the Peace

Six per cent interest on all outstanding Scrip will be paid to the legal holders thereof on the second Monday of May next.

CHAS. BRIGGS, President. ANT. CARRIERE, Vice President.

TRUSTEES:

Charles Briggs, A. R. Montgomery, Ant. Carriere, A. Lecourt, Geo. A. Fosdick, Frank Williams, R. Brugier, Thomas Byrne, Chas. Lafitte, John Thornhill, John S. Maunsell, W. A. Violett, P. Anderson, Hugh Mcdonald, Alfred Kearny, Wm. M. Pinckard, A. Frericks, John S. Wallis, Geo. W. Dunbar, George Foster, E. F. Stockmeyer, Andrew Stewart, Geo. W. Hynson, L. S. Pothier, Arch'd Montgomery, John Mason, Jr., Henry J. Voss, B. Piaggio, E. Marqueze, James Gallier, Chas. Weisbaum, Rudolph Sieg, R. F. Given. mh24

NINETEENTH ANNUAL STATEMENT —OF THE— Crescent Mutual Insurance Company.

New Orleans, May 23, 1868.

The Trustees, in conformity to the Charter, submit the following statement of the affairs of the Company on the 30th day of April, 1868:

Fire Premiums for year.........$238,122 38
Marine Premiums for year...... 94,062 88
River Premiums for year....... 177,584 83 — $507,770 2

Total net earned Premiums...............$447,864 3
Fire losses paid and estimated.$ 59,500 68
Marine......................... 67,074 66
River.......................... 55,372 47
Paid Taxes..................... 28,619 54
Paid Reinsurance and discount in lieu of scrip........ 90,183 30
Paid interest, return premiums, general expenses, less discount, etc............ 87,649 62 — $388,619 1

Net Profits...............$51,958 1

The Company have the following Assets:
Bills Receivable.............$ 37,494 30
Loans on Bonds and Mortgage 68,343 33—$105,837 6

Cash on hand.................$104,577 34
Loans on pledge of stocks on time.............. 63,400 00—$167,977 3

Loans on pledge of stocks on time................$ 11,200 00
Real Estate.................. 75,000 00
Scrip of other companies and scrip account........ 45,082 40—$131,272 4

Consolidated City Bonds...$ 30,000 00
City Bonds.................. 96,300 00
Bank and other stocks...... 196,687 17—$322,817

Coupons for City Bonds past due........................ $1,490 0
Due for premiums in course of collection............... 41,829 0

$779,811 8

The Company have also—
Suspended Notes, Stocks and Bonds....................... $636,386
Forfeited scrip account...... 7,000
Interest uncalled for........$7,900 30

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

THOS. A. ADAMS, President. HENRY V. OGDEN, Secretary.

PARISH OF ORLEANS, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me, this 23d day of May, 1868. PARIS CHILDRESS, Second Justice of the Peace, Parish of Orleans.

The Company will pay interest at 6 per cent. in cash on all its Outstanding Certificates of Scrip to the legal holders thereof, on and after the second Monday in July next. The Board of Trustees have also declared a Scrip Dividend of THIRTY-THREE AND ONE-THIRD per cent. on the earned premiums entitled to participation for the year ending April 30, 1868, for which certificates will be issued on and after the first Monday in August next, free of Government tax.

THOMAS A. ADAMS, President. SAMUEL H. KENNEDY, Vice President. HENRY V. OGDEN, Secretary.

DIRECTORS.

John Watts, C. T. Buddecke, Samuel B. Newman, P. E. Foley, Wm. Edwards, A. G. Ober, P. Simms, A. Thompson, John Phelps. may28

Sun Mutual Insurance Company

OFFICE OF THE SUN MUTUAL INSURANCE Co., New Orleans, 22d Jan., 1868.

TWELFTH ANNUAL STATEMENT OF THE AFFAIRS OF THE SUN MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS, for the year ending December 31st, 1867

Amount of Premiums for the year ending 1st December, 1867, viz:
On Fire Risks..................$166,471 38
On Marine Risks................ 65,930 94
On River Risks................. 85,402 34

$317,804 71

Add unterminated risks, on 1866............... 66,885 00 — $384,689 7

Deduct unterminated risks for 1867......... 60,418 00
Return premiums for 1867.......... 2,596 04 — $ 63,014 04

Net earned premiums 31st Dec., 1867..........$321,675 6

Losses paid during same period, viz:
On Fire Risks...........$82,061 12
On Marine Risks......... 39,641 76
On River Risks.......... 36,082 94 — 156,715 82

Add re-insurance......... 2,597 75
Dis. on Prem............ 48,466 97 — 50,974 62

Expenses, Taxes, Rent Account, Profit and Loss, etc. less discount and interest.............. 71,610 81
Reserved for payment of interest on scrips due in 1868. 55,223 10 — $334,519 9

Net profits............................$ 27,161 8

The Company have the following Assets, viz:
Two hundred and nine Consolidated City Bonds valued at 80c..............$167,200 00
One hundred and twenty four N. O. J. and G. N. R. R. City Bonds, valued at 70c.. 86,800 00
One hundred and two N. O., O. and G. W. R. R. City Bonds, valued at 70c...... 71,400 00
Twenty-five Pontchartrain R. R. City Bonds, valued at 70c............ 17,500 00
Four Opelousas R. R. State Bonds, valued at 50c..................... 2,000 00
Six Mexican Gulf R. R. State Bonds, valued at 50c...................... 3,000 00
Nine Vicksburg, S. and Texas R. R. State Bonds, valued at 50c...................... 4,500 00
Bank and Gas Stocks, etc........ 168,455 00
Loans on Pledge................. 26,050 00
Loans on Mortgage............... 30,000 00
Bills Receivable................ 11,306 30
Premiums due in course of collection........ 67,185 93
Scrips of other insurance companies......... 12,490 00
Uncurrent funds............... 4,000 00
Coupons on City Bonds due, not collected..... 13,490 00
Cash on hand.................... 84,874 41

$797,766 81

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

THOMAS SLOO, President. THOS. ANDERSON, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me, this 22d day January, 1868. PARIS CHILDRESS, Second Justice of the Peace, Parish of Orleans.

The Board of Directors have resolved to pay six per cent. interest on the outstanding certificates of profits, on and after the second Monday of February next. And they have further declared a Scrip dividend of Thirty Five per cent. on the net earned participating premiums for the year ending December 31st, 1867, for which certificates will be issued on and after the 16th day March next. THOMAS SLOO, President, JOHN G. GAINES, Vice President. THOS. ANDERSON, Secretary.

DIRECTORS.

Jno. G. Gaines, R. J. Hart, Henry Renshaw, Jno. G. Richs, H. T. Lonsdale, J. H. Stauffer, S. Sloco, J. B. Bres, G. Barelli, Thos. Sloo, Thos. A James. jan25tf

TREATMENT

—OF—

SECRET AND CUTANEOUS DISEASES, SYPHILIS, GONORRHEA, ULCERATIONS, OBSTRUCTIONS, ERUPTIONS, ECZEMA, SCROFULA, SCURVY, &c.

E. GAUDOR, Druggist, from the Paris University.

Corner Conti and ROYAL STREETS, ap18

THE NEW ORLEANS DAILY BEE

DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.

Office, No. 73 Chartres Street.

RATES OF ADVERTISING.

Squares	1 month not.	2 mos. not.	3 mos. not.	6 mos. not.	12 mos. not.
One	$12	$16	$20	$30	$50
Two	22	30	38	55	90
Three	30	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Four	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Five	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Six	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Seven	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eight	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nine	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ten	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eleven	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Twelve	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Thirteen	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourteen	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fifteen	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Twenty	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Thirty	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

THE SEMI-WEEKLY BEE

Is published every Tuesday and Saturday mornings Subscription, $5 per annum, in advance. Single copies ten cents.

RATES OF ADVERTISING.

Squares	1 mo.	2 mos.	3 mos.	6 mos.	12 mos.
One	$5 net	$8 net	$14 net	$20 net	$32 net
Two	9	15	20	32	50
Three	12	22	32	44	70
Four	15	27	38	50	84
Five	19	32	48	70	110
Ten	30	56	75	120	200
Fifteen	40	75	100	190	250
Thirty	70	130	180	280	400

N. O. Mutual Insurance Company.

EIGHTH ANNUAL STATEMENT

Premiums during the year ending 31st December 1867.

On Fire Risks..................$319,916 16
On Marine Risks.................. 68,489 44
On River Risks................... 22,789 81

Total Premiums.....................$411,396 41

Less: Premiums unearned 31st December, 1867...........$115,562 00
Return Premiums............ 4,115 61 — $119,677 41

Net earned Premiums................$291,568 00

Losses:—
On Fire Risks.................$ 68,760 03
On Marine Risks............... 61,603 16
On River Risks................ 18,609 44

$149,482 22
Taxes............................ 11,385 00
Reinsurance...................... 5,374 81
Expenses, less interest account... 19,190 00
Interest on Scrips............... 38,555 00 — $194,676 34

Profit..............................$ 97,669 10

The Company have the following assets:
Bills receivable for Premiums..........$ 8,784 61
Loans secured by pledge and mortgage.......................... 219,207 00
Due for premiums in course of collection.......................... 39,229 1
Gas Light Co., City R. R. Co. Stocks, City Bonds, etc........ 183,348 44
Scripts of sundry Mutual Insurance Companies.............. 88,126 00
Cash on hand..................... 33,777 80

$552,635 94

Less: Depreciation on the above 32,000 30

Net...................................$520,...
Less: Unearned interest on Scrips...........................$ 7,089 76
Interest payable on outstanding Scrips........................ 26,588 00 — 34,277 76

$485,...

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

J. TUYES, President. J. W. HINCKS, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me, this 11th day of January, 1868. PAUL W. COLLENS, Third Justice of the Peace.

The Board of Directors have resolved to declare a scrip dividend of thirty per cent. on the net earned participating premiums for the year ending 31st December, 1867, for which certificates will be issued on and after the second day of March, and have further resolved to pay six per cent on the outstanding certificates of scrip, on and after the second Monday of March, 1868.

—DIRECTORS:—

George Urquhart, Chas. Lafitte, A. Rochereau, J. M. Lapeyre, G. W. Babcock, A. Schreiber, T. R. Blanchard, John Gauche, Wm. Stevens, W. T. Williams, J. A. White, J. Tuyes. Office—111 Canal street jan12 1m and 1y

Merchants' Mutual Insurance COMPANY OF NEW ORLEANS.

FOURTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following

STATEMENT:

Premiums received during the year ending 31st May, 1868, including unearned premiums of the previous year:

On Fire Risks....................$ 813,664 46
On Marine Risks................... 238,734 17
On River Risks.................... 99,543 63

Total Premiums...............$1,151,962 22

Less Premiums Unearned 31st May, 1868................$ 226,847 00
Return Premiums............... 33,471 07 — $ 260,318 07

Net Earned Premiums 31st May, 1868.... $ 891,644 15

Losses paid:
On Fire Risks...............$371,226 37
On Marine Risks.............. 173,940 30
On River Risks............... 45,830 38

$591,006 91
Taxes............................ 28,015 61
Reinsurance, Expenses, Profit and Loss, less interest. 165,292 04 — 684,314 86

Net Profit.............................$ 277,329 30

The Company have the following assets:
Real Estate..................................$ 130,617 87
Notes Secured by Mortgage..................... 873,607 38
Notes Secured by Pledge....................... 88,147 25
Cash on hand.................................. 128,478 34
Premiums in course of Collection.............. 60,788 6
City Bonds..................................... 23,800 00
Bank and Railroad Stocks...................... 104,300 00
Bills Receivable.............................. 137,154 79
Scrips of Mutual Insurance Companies.......... 60,905 00
Stock of Vallette Dry Dock Company............ 15,000 00
" Levee Steam Cotton Press.......... 5,000 00
" Marine Dry Dock................... 3,700 00
" Merchants Exchange................ 1,000 00
" Lightering and Wrecking Co......... 1,000 00
" Louisiana Equitable Life Ins. Co... 200 00
State Bonds.................................... 1,500 00

Total.................................$1,486,414 18

Less:
Unclaimed interest and interest payable in July next on all outstanding Scrip of the Company..................$101,348 15
Thirty-five per cent. of Scrip issue of 1860, payable in July 70,875 75
Unearned Premiums 31st May, 1868.................. 226,847 00—$398,760 90

$1,087,645 28

The above Statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

JOHN PEMBERTON, President. PAUL FOURCHY, Secretary.

STATE OF LOUISIANA. Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me, this 9th day of June, 1868. PAUL W. COLLENS, Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 9th day of June, 1868, it was resolved to declare a Scrip Dividend of THIRTY PER CENT. on the Net Earned Participating Premiums for the year ending 30th May, 1868, for which certificates will be issued on and after the first day of August next. Also to pay on and after the second Monday in July next THIRTY-FIVE PER CENT. ON THE SCRIP ISSUE OF 1860, and six per cent. interest on all outstanding Scrips of the Company.

DIRECTORS.

John Pemberton, P. Maspero, David McCoard, M. Puig, L. F. Generes, Pierre Pouts, Chas. Bogery, John Morgan Hall, S. Z. Relf, P. S. Wiltz, J. J. Fernandez. jun14

Home Mutual Insurance Company of New Orleans.

Office, No. 78 Camp street, Corner of Natchez street.

SIXTEENTH YEAR.

Premiums received during the year ending December 31, 1867...........$331,560 78

Losses, taxes, expenses, re-insurance, etc., paid during same period......$217,749 00

Assets on the 31st December, 1867.........$278,754 00

This Company continues to insure against the perils of the Seas, Rivers, and loss or damage by Fire, at the current rates of premiums.

ALFRED MOULTON, President. WM. M. PERKINS, Vice President. A. W. HUNTER, Secretary.

TRUSTEES.

J. M. Allen, J. H. Ludwigson, E. K. Converse, A. Moulton, Wm. Chambers, A. H. May, S. P. Ethell, John F. Moore, Robert Hare, Wm. M. Perkins, J. R. Isenhour, John C. Rogers. feb11 1y

NEW ORLEANS POST OFFICE. Time of Arrival and Departure of Mails.

Route 8001.—New Orleans to Brashear, leaves daily (except Sunday) at 7 a. m. Arrives daily (except Sunday) at 9 p. m.

Route 8002.—New Orleans to Canton, departure daily Closes at 3.30 p. m. Arrives daily at 8.30 p. m.

Route 8003.—New Orleans to St. Francisville, supplying all the offices on the road, departure Monday at 3 p. m. and Friday at 5 a. m. Arrives Monday and Friday mornings.

Route 8004.—New Orleans to Carrollton, via Jefferson City, departure Monday and Thursday at 9 a. m. Arrives Monday and Thursday at 4 p. m.

Route 8005.—New Orleans to Buras Settlement, Lower Coast, departure Tuesday and Friday at 8 a. m. Arrives Sunday and Thursday.

Route 8006.—New Orleans to Mobile departure daily at 3 p. m. Arrives daily by 9 a. m.

Route 8007.—New Orleans to Covington, La., departure Monday and Thursday, at 9 a. m. Arrives Tuesday and Friday by 4 p. m.

Route ——.—New Orleans to Algiers, departure daily at 3 p. m. Arrives daily by 11 a. m.

Route 8008.—New Orleans to Vicksburg, supplying all the offices embraced in Vicksburg, also, Red River and Ouachita parishes. Departure Tuesday and Saturday at 3 p. m. Arrives on Monday and Friday mornings.

Mails for Lake Coast Tuesdays and Thursdays at 4 a. m., Saturdays at 11½ a. m., Pascagoula, Saturdays 11 a. m.

Mails for Galveston, Houston, Indianola, San Antonio, Brownsville, Brazos Santiago via New Orleans and Opelousas Railroad, close at 6 a. m. on Sunday and Thursday.

Tariff of Postage for Mexico, Cuba, West Indies, etc.

Guadaloupe, Martinique, French and English Guiana, St. Vincent's—18 cents half oz., optional.

Dutch Guiana—14 cents half oz. optional.

Cuba, Mexico, Hayti, Porto Rico, St. Thomas, Jamaica, Venezuela, United States of Colombia—10 cents half oz., obligatory.

Bolivia, Chili, Ecuador—34 cents half oz., obligatory.

Office Hours.

Opens at 8 o'clock a. m., closes at 6 p. m. Sundays, office opens at 9 o'clock a. m., closes at 10 a. m. Postmaster.

Richards' Cape Lime,

MANUFACTURED AT HIS MARBLE QUARRIES.

NONE other has a right to use or adopt this trade mark—a special quality of Lime well known and appreciated for the last sixteen years for masonry, sugar-making and other manufacturing purposes is being constantly received from the kiln and for sale at the marble yard 147 Customhouse street between Dauphine and Burgundy streets. oct7 3m NEWTON RICHARDS

JACOB OTT, Carpenter.

Special attention given to REPAIRING of STORES and DWELLINGS

Cisterns Made and Repaired.

Orders left at 20 Tivoli Circle, or at L. DURAND, corner Toulouse and Chartres streets, promptly attended to.